

## Motion sur le CAPES interne

La CNARELA, réunie en Assemblée Générale le 21 mai 2011 à Paris, dans les locaux de l'ENS, rue d'Ulm, exprime son indignation devant les nouvelles modalités du CAPES interne, publiées au *Journal Officiel* le 3 mai 2011.

Ces dispositions, prises sans la moindre concertation, sous prétexte d'uniformiser les modalités de recrutement dans la fonction publique, remplacent l'épreuve écrite qui permettait de vérifier le niveau des candidats dans les disciplines concernées, par un dossier qui n'offre aucune garantie sérieuse.

En tout état de cause, la publication de ces mesures intervient trop tardivement pour que les candidats à la prochaine session puissent se préparer dans des conditions satisfaisantes. La CNARELA demande donc instamment l'abandon immédiat d'un mode de recrutement qui nuirait à la crédibilité du concours, et l'ouverture d'une concertation impliquant toutes les instances concernées.